

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 21 DECEMBRE 2020 A ISSIGEAC**

En exercice	40
Présents	38
Pouvoirs	02
Votants	40

Date de convocation : 15 Décembre 2020

Délégués des communes :

<b>BARDOU</b> -M. Jean-Paul ROUSSELY	<b>BOISSE</b> -Mme Stéphanie MOLLE	<b>CONNE DE LABARDE</b> -M. Dominique CASSANIS
<b>EYMET</b> -M. Jérôme BETAILLE -Mme Mayia BISCAY Excusée -M. Jérôme LOUREC -Mme Mélanie KLEIBER <b>pouvoir de M. LEMAIRE</b> -M. François LEMAIRE Excusé -Mme Myriam LESCURE <b>pouvoir de Mme BISCAY</b> -M. Gilles BERGOUGNOUX -Mme Annie LANDAT -M. Xavier THEVENET -M. Maurice BARDET -Mme Viviane LAGENEBORE -M. Henri DELAGE	<b>FAURILLES</b>  -M. Gérard MARTIN	<b>FAUX</b>  -M. Alain LEGAL -Mme Anne Marie FONTAYNE
<b>FONROQUE</b> -Mme Lucie GRELON	<b>ISSIGEAC</b> -M. Jean-Claude CASTAGNER -Mme Françoise DUBOIS -M. Sébastien DELMARES	<b>MONMADALES</b> -M. Serge TABOURET
<b>MONMARVES</b> -M. Christian BARCHIESI	<b>MONSAGUEL</b> -M. Hervé DELAGE	<b>MONTAUT</b> -M. Yves VEYRAC
<b>PLAISANCE</b> -Mme Christine CHAPOTARD -M. Jean-Marie FRICOT	<b>RAZAC D'EYMET</b> -M. Thierry GROSSOLEIL	<b>SADILLAC</b> -M. Yves BORGES
<b>ST-AUBIN DE CADELECH</b> -M. Pascal MARTY	<b>ST-AUBIN DE LANQUAIS</b> -M. Moïse LABONNE	<b>ST-CAPRAISE D'EYMET</b> -M. Christian LAFFONT
<b>ST-CERNIN DE LABARDE</b> -M. Vianney D'HAUTEFEUILLE	<b>ST-JULIEN-INNOCENCE-EULALIE</b> -M. Jean-Maurice BOURDIL	<b>ST-LEON D'ISSIGEAC</b> -M. Gérard SIMON
<b>ST-PERDOUX</b> -M. Lucien POMEDIO	<b>STE-RADEGONDE</b> -M. Michel COASSIN	<b>SERRES ET MONTGUYARD</b> -M. David HILAIRE
<b>SINGLEYRAC</b> -Mme Christine LACOTTE		

**1-Approbation de la modification simplifiée du PLU d'Eymet.**

Le projet de modification simplifiée du PLU d'Eymet est approuvé à l'unanimité.

**2-Annulation délibération 2020-96 et délégation du droit d'exercice de Droit de Préemption à l'Etablissement Public Foncier de Nouvel Aquitaine pour le compte de la commune de St-Aubin de Cadelech.**

Adopté à l'unanimité.

**3-Désignation représentants bassins versant « Conne-Couzeau » et « Gardonnette-Gabanelle » dans le cadre du service mutualisé GEMAPI avec la CAB.**

Un représentant titulaire et un représentant suppléant proposés par les communes sont désignés pour Bardou, Conne de Labarde, Faux, Issigeac, Monmadalès, Monsaguel, Montaut, St-Aubin de Lanquais, St-Cernin de Labarde et St-Perdoux ; et la commune de Singleyrac pour La Gardonnette.

**4-Désignation d'un nouveau délégué titulaire au Syndicat Mixte Dropt Amont pour la commune de Saint-Léon d'Issigeac.**

Un représentant titulaire, sur proposition de la mairie de St-Léon d'Issigeac, est désigné en remplacement de M. Barbet.

**5-Autorisation de signature d'un avenant à la convention de prestation de service pour la gestion de l'accueil périscolaire de la journée du mercredi par le centre de loisirs d'Eymet.**

Avis favorable à l'unanimité pour autoriser le président à signer l'avenant ; le prix à la journée passe de 27.06 € à 22.84 €.

**6-Décision modificative budgétaire n°2-2020.**

Avis favorable à l'unanimité afin de procéder aux virements de crédits proposés pour un montant de 38 863 €.

**7-Choix société assurance à compter du 01/01/2021 multirisque et autorisation signature devis.**

La SMACL est retenue à l'unanimité et le président autorisé à signer le devis pour un montant de 9 626.15 €.

**8-Choix prestataire fourniture alimentaire à compter du 01/01/2021 et autorisation signature acte d'engagement.**

L'assemblée retient à l'unanimité la société TRANSGOURMET et autorise le président à signer l'acte d'engagement.

**9-Déclaration sans suite du marché de fauquardage et autorisation lancement nouveau marché.**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la décision du président de déclarer le marché sans suite et l'autorise à lancer une nouvelle consultation sous forme de procédure adaptée avec négociation pour une durée de deux ans.

**10-Autorisation lancement marché entretien des sentiers inscrits au PDIPR.**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le président à lancer une consultation sous forme de procédure adaptée avec négociation pour une durée de trois ans.

**11-Autorisation de signature de l'avenant n°2 de mise à disposition des locaux scolaires de FAUX**

Approuvé à l'unanimité.

**12-Questions diverses**

Pour information :

- Signature d'un avenant au règlement de garderie pour les cas particuliers de gratuité.
- Rectification matérielle délibération 2020-106 pour le recrutement dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétence, **valant création de poste**.
- Rectification matérielle délibération 2020-93 régularisant le versement d'une indemnité de responsabilité au régisseur de la taxe de séjour, au motif qu'il convient de **nommer ledit régisseur**.
- Notification dotation de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales du bloc communal.

La séance est levée à 22 h 00.

Fait à Eymet, le 22 décembre 2020  
Le Président, Jérôme BETAILLE